

Aulne glutineux



© CBNB, L. Ruelian

FAMILLE : *Betulaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Aulne glutineux

Aulne noir

Vergne

TYPE BIOLOGIQUE : *PhanérophYTE*

TAILLE : 20-30 m

PERIODE FLORAISON : Mars - Avril

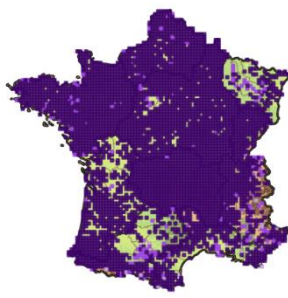
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

Source : <http://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, L. Ruelian

Alnus glutinosa (L.) Gaertn.



Description

Type végétatif : Arbre au feuillage caduque

Port : Dressé

Ecorce : Arbre à écorce brune, fissurée.

Système racinaire : Système racinaire profond et bien développé, contribuant à la fixation des berges des cours. Sur les spécimens poussant en zone inondable, des racines aériennes peuvent se former.

Feuilles : Feuilles ovales-orbiculaires de 3-9 cm, tronquées au sommet et avec une entaille peu profonde, alternes ; pétiole de 1-3 cm. La face supérieure des feuilles est de couleur vert foncé, la face inférieure est de couleur vert mat avec des touffes de poils à l'angle des nervures

Inflorescence : Chatons mâles - chatons femelles

Fleurs : Rudimentaires, se trouvant à l'aisselle des bractées des chatons

Fruits : Samares (fruits secs entourés d'une aile)

Chaton mâle

Chaton femelle



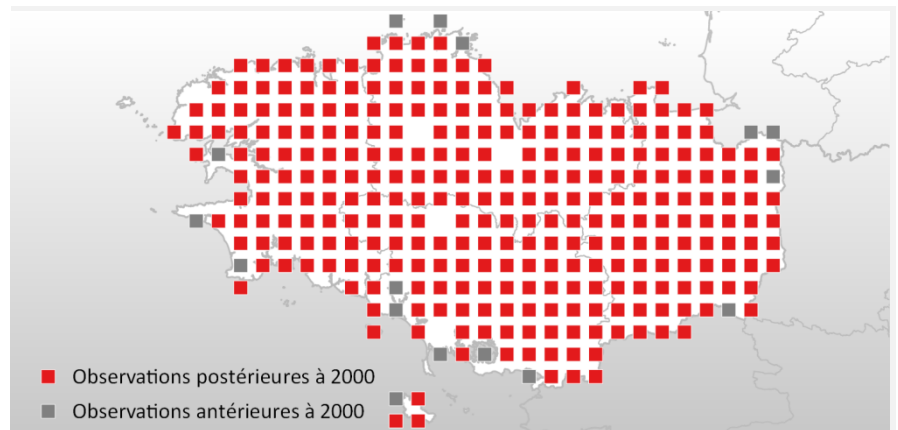
© CBNB, J. Geslin

Inflorescences de *Alnus glutinosa*

Milieu de vie

L'Aulne glutineux est un arbre des milieux marécageux. Il peut former des boisements au sein de marais, le long de cours d'eau... Il supporte des sols gorgés d'eau toute l'année, souvent inondés en hiver.

Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur eCalluna



Confusions possibles

Confusion possible avec l'Aulne de Corse (*Alnus cordata* (Loisel.) Duby), espèce introduite en Bretagne, mais dont la feuille est en pointe au sommet et en cœur à la base.

La forme de la feuille ovale-orbiculaire, tronquée au sommet et avec une entaille peu profonde, de l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa* (L.) Gaertn), la distingue des bouleaux, notamment du Bouleau pubescent (*Betula pubescens* Ehrh.) qui appartiennent à la même famille, mais qui possèdent des feuilles ovales-deltaïdes, en pointe au sommet.



© CBNB, J. Geslin

Alnus cordata



© CBNB, J. Le Bail

Alnus glutinosa



© CBNB, C. Bougault

Betula pubescens

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

Cependant l'Aulne de Corse (*Alnus cordata* (Loisel. Duby) est **non indigène en Bretagne** et est planté dans les parcs et en bords de route (il n'est donc pas indicateur de zone humide en Bretagne).